



**AVIS DU CONCOURS D'ENTREE A L'ECOLE DE L'HOTELLERIE ET DU TOURISME DE LA
CEMAC, SESSION DE SEPTEMBRE 2014**

Modalités

Le concours est ouvert aux candidats de deux sexes, originaires de la Guinée - Equatoriale, âgés de 17 ans au moins et de 21 ans au plus à la date du concours.

Compte tenu de la capacité actuelle d'accueil des ateliers de travaux pratiques, le nombre de places est fixé à dix huit, soit six places par niveau de formation.

a) Dossiers d'inscription

Les dossiers d'inscription au concours doivent comprendre les pièces ci-après :

1. une fiche d'inscription (modèle joint), ou télécharger sur le site de l'Ecole à l'adresse suivante: <http://www.ehtcemac.com>;
2. une copie certifiée conforme de l'acte de naissance datant de moins de trois (03) mois
3. une copie certifiée conforme du diplôme requis ;
4. un certificat médical comportant entre autres les résultats des examens de tuberculose et de fièvre jaune délivré par un médecin fonctionnaire attestant que le candidat a les aptitudes requises pour la formation en hôtellerie ou en tourisme.

Dès leur arrivée à l'Ecole, les élèves seront à nouveau soumis à un examen médical par le médecin agréé par l'Ecole. Au cas où il serait constaté une maladie qui pénalisera l'année scolaire du candidat. Celui-ci sera rapatrié dans son pays d'origine.

b) Les épreuves

Le concours pour le recrutement des élèves en première année du BEP, BT et BTS en hôtellerie et en Tourisme comprend trois (03) épreuves conformément au tableau ci-après :

Niveau Epreuves	Brevet des Etudes Professionnelles	Brevet de Technicien	Brevet de Technicien Supérieur
Langues (Espagnol)	Programme 3 ^e (2 heures)	Programme 3 ^e (2 heures)	Programme classes Terminales (3 heures)
Mathématiques	Programme 3 ^e (2 heures)	Programme 3 ^e (2 heures)	Programme classes Terminales (2 heures)
Culture générale	2 heures	2 heures	2 heures

c) Calendrier

- 1^{er} avril 2014 : lancement du concours;
- 22 août 2014 : clôture de recevabilité des dossiers d'inscription ;
- 28 juin 2014 : communication des listes de candidats par fax, téléphone ou e-mail à l'EHT-CEMAC;
- 1^{er} septembre 2014 : arrivée du Chargé de Mission de l'EHT-CEMAC à Malabo ;
- 5 septembre 2014 : déroulement du concours au centre de Malabo ;
- 10 au 12 septembre 2014 : correction en salle à l'EHT-CEMAC ;
- 13 septembre 2014 : publication des résultats des admissibilités par l'EHT-CEMAC ;
- 19 septembre 2014 : déroulement des épreuves orales dans le centre unique de Malabo ;
- 22 au 23 septembre : délibération et publication des résultats définitifs par l'Ecole ;
- 04 octobre 2014 : accueil des lauréats et installation ;
- 06 octobre 2014 : début effectif des cours à l'EHT-CEMAC.

Le transport des candidats retenus et le retour à la fin de formation sera à la charge de l'Etat Equato-Guinéen.

L'Ecole prend en charge uniquement la scolarité, les assurances y compris l'assurance maladie, l'hébergement à l'internat, la restauration des élèves.



Fait à Ngaoundéré, le **10 JUL 2014**

LE DIRECTEUR GENERAL

Séraphin MAMYLE-DANE